

Initiatives ministérielles

marchés du logement à l'extérieur de Yellowknife. Cela se traduit par un manque de logements abordables dans la plupart des municipalités.

La décision du gouvernement fédéral de réduire le budget du logement des Territoires du Nord-Ouest va avoir pour effet qu'il se construira dans les T.N.-O. 200 unités de logements sociaux à coûts partagés de moins en 1993. Cela arrive au moment où les besoins en logement dans les Territoires du Nord-Ouest ont augmenté de 14 p. 100 par rapport aux deux années précédentes, même si le gouvernement territorial a construit 800 unités pendant ces deux ans. Les besoins en logement dans les Territoires du Nord-Ouest sont uniques en leur genre. La rigueur du climat et l'isolement des collectivités ont fait que la construction et l'entretien des locaux d'habitation coûtent cinq fois plus cher que dans le Sud. Aussi, plus de gens dans le Nord comptent sur l'aide au logement social que dans le Sud.

• (2010)

Le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien n'affecte pas de crédits particuliers à des programmes de logement des autochtones dans les T.N.-O., pas plus qu'ailleurs. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le taux de natalité est deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Les compressions budgétaires imposées par le gouvernement fédéral vont avoir un effet certain sur le Nord. Le plus grand nombre de familles qui auront besoin d'aide au logement, le surpeuplement et l'insalubrité ne feront qu'exacerber les problèmes sociaux et de santé ainsi que ceux occasionnés par la perte d'emplois dans le secteur de la construction et dans d'autres secteurs de l'industrie privée. Il faut que le gouvernement rétablisse au niveau où il était en 1991 le financement des programmes de logement social dans les T.N.-O. C'est d'ailleurs ce que recommande le comité des affaires autochtones dans l'étude sur le logement qu'il est en train de faire. Espérons que celui-ci nous aidera à remédier à la situation dans une certaine mesure.

Les réductions de programmes semblent intéresser tout particulièrement les groupes autochtones et les groupes de pression, comme on les a appelés. Je m'inscris en faux contre la façon dont le gouvernement qualifie les groupes d'intérêts spéciaux et les groupes de revendication.

Pour paraphraser une des personnes qui m'ont écrit à ce sujet, ce qui se produit depuis quelques années, c'est que l'on parle en termes pour le moins négatifs des groupes de revendication. Pourtant, ceux-ci prennent la

relève du gouvernement dans certains dossiers et font un excellent travail.

Laissez-moi vous lire ce que fait observer une de mes électrices qui m'a fait part de ses préoccupations concernant les conditions créées par les réductions. Lynn Brooks, du conseil de la condition féminine des T.N.-O., signalait que, dans certaines localités du Nord, les femmes et les enfants vivaient dans des conditions quasi explosives. Pour leur venir en aide et mettre des ressources à leur disposition, il faut de l'argent. Les femmes, les enfants et les aînés se retrouvent toujours au bas de la liste.

En terminant, je dois dire que ces nouvelles réductions ont un effet extrêmement néfaste sur d'autres de nos programmes communautaires, plus particulièrement dans nos centres d'accueil autochtones. Celui de l'Arbre de la paix, dans les T.N.-O., par exemple, offre des programmes importants, dont les programmes de garderie, d'éducation des adultes, d'extension pour les autochtones, de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie et de camp d'été pour les jeunes. Celui-ci est très important pour notre collectivité, et nous n'avons pas les moyens d'absorber une réduction de 10 p. 100 de l'aide financière qui nous était accordée.

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Madame la Présidente, le projet de loi C-98, Loi n° 2 de 1992-1993 sur le pouvoir d'emprunt, celui-là même dont le ministre parlait dans son exposé d'hier est, bien sûr, un aveu d'échec. Le ministre a parlé du montant du déficit de cette année, du déficit de l'an prochain et de celui de l'année suivante. Depuis maintenant quatre ans, j'entends des ministres des Finances nous dire l'air confiant quel sera le déficit cinq ans plus tard.

Madame la Présidente, je suis certain qu'au cours de votre carrière ou, du moins, dans votre vie de tous les jours, vous avez déjà utilisé un entonnoir. Il y a une grande ouverture d'un côté et une petite de l'autre. Vous versez le liquide dans la grande ouverture pour qu'il s'écoule par la petite ouverture. Tout va bien tant que vous utilisez l'entonnoir ainsi.

Madame la Présidente, il ne vous viendrait pas à l'idée de tourner l'entonnoir à l'envers et de tenter de verser le liquide par le petit bout. C'est pourtant ce que fait le ministre des Finances en s'efforçant de relancer l'économie. Il essaie de verser le médicament dans le mauvais bout de l'entonnoir. Bien sûr, il en perd beaucoup. Il a de la difficulté à tout faire passer par la petite ouverture et, du côté de la grande ouverture, tout se répand, ce qui ne donne rien de bon.

Depuis maintenant deux ans, sa méthode ne marche pas. Ce n'est pas la première fois qu'il procède ainsi. Chaque fois qu'on nous présente un nouveau budget ou